



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

Date de la convocation : JEUDI 6 AVRIL 2023

Secrétaire de séance : M. DUMOULIN

D2023-20 Marché public de conception réalisation pour la sécurisation du Four 4 de l'Unité de valorisation Energétique du Mirail à Toulouse : attribution d'une prime aux candidats non retenus

Le présent marché a pour objet la sécurisation du four 4 de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du MIRAIL à Toulouse.

Le Titulaire du marché devra principalement :

- Sécuriser le fonctionnement du four 4 ;
- Rétablir les performances de design d'origine du four 4 ;
- Maitriser la production d'oxydes d'azote (NOx) en sortie chaudière selon les données fournies dans le DCE ;
- Pérenniser l'exploitation dans une perspective de 10 années d'exploitation supplémentaires ;
- Remettre les documents d'études à tous les stades du projet, dont le Dossier des Ouvrages Exécutés, les guides de conduite et de maintenance.

L'enveloppe prévisionnelle du marché est fixée à 3 400 000,00 euros, travaux de désamiantage compris.

Cette consultation est organisée, dans le respect du code de la commande publique, selon une procédure avec négociation (articles L 2124-3 et R 2161-12 à R 2161-23 du Code de la commande publique).

Elle se déroulera en deux phases distinctes :

- 1- Une phase « candidature » au terme de laquelle le pouvoir adjudicateur désigne les candidats admis à présenter une offre. Conformément à l'article R. 2142.15 et 2142-17 du Code de la commande publique, le nombre de candidats minimum et maximum est fixé à 3.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230414-D2023-20-DE
Date de télétransmission : 24/04/2023
Date de réception préfecture : 24/04/2023

- 2- Une phase « offre » au cours de laquelle le pouvoir adjudicateur négociera les conditions d'exécution du marché avec les candidats admis à présenter une offre.

Ceux-ci auront à fournir des prestations d'études techniques et de conception. Une étude de niveau APS est attendue.

La remise de ces prestations fera l'objet du versement d'une indemnité, dont il est proposé de fixer le montant maximal à 20 000 €HT.

La prime pourra toutefois être réduite ou supprimée selon les modalités précisées dans le dossier remis aux candidats admis à remettre une offre.

Le comité syndical, à l'unanimité de ses membres :

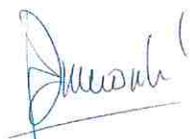
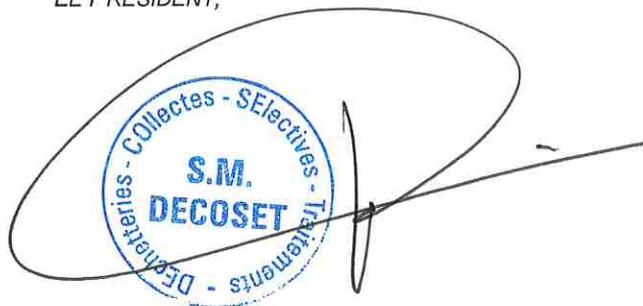
- **DECIDE DE FIXER à 20 000 € HT** le montant maximal de l'indemnité qui sera versée aux candidats ayant remis une proposition conforme aux critères demandés

- **S'ENGAGE à inscrire au budget** les crédits afférents à cette opération

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
M. DUMOULIN

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	8	17
Votants	9	8	17
Pouvoirs	0	1	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	18	9	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230414-D2023-20-DE
Date de télétransmission : 24/04/2023
Date de réception préfecture : 24/04/2023